

titres, n'avait pas eu connaissance en 1639 de l'édition publiée par Jean de Tournes, en 1602, non plus que des travaux historiques du président de Langes. Sa réponse à Jacques Godefroy en est cependant la preuve évidente :

Monsieur, vostre lettre m'a comblé de joie, parce que je vous vois dans un dessein qui a de la conformité avec le mien. Je vous offre toutes les conquestes que ma curiosité et celle de mes amis m'a procurées. J'ay quantité de manuscrits et de titres que je ne vous puis pas désigner par le menu, et dont je vous enverrai des extraits, si vous me faites ceste grâce de me faire connoistre de quelle sorte de pièces vous aurez besoin, n'estant pas impossible qu'il se trouve quelque chose qui concerne vostre ouvrage dans le grand amas que j'en ay fait. Quant au manuscrit duquel vous m'escrivés dont vous faites autheur un M. de Langes, je ne le connois point. J'ay bien une chronique manuscrite, en vieil langage françois qui commence à l'an 954 et finit à Amé, premier duc de Savoye, qui a servy de modèle à Champier, Paradin et autres historiens de Savoye, je ne sçay si ce sera mesme chose que la vostre. Et au cas qu'il y eust de la différence, je n'en refuse pas la communication avec promesse que je vous fais de vous la renvoyer fort fidèlement....

GUICHENON.

Bourg en Bresse 29 octobre 1639...

La tentative de Jean de Tournes n'eut pas le résultat qu'il s'en était promis. Le discrédit continua à peser sur les chroniques de Savoie jusqu'au commencement du XIX^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le progrès des études historiques les a relevées de cet abaissement. De nos jours elles sont considérées sinon comme source de l'histoire du moins comme d'utiles auxiliaires, qui, tout en servant à contrôler les faits et les dates, ont le précieux avantage de réfléchir dans leur contexte, l'esprit, les mœurs, les croyances et le